



Règlement du tournoi de mini-foot des 24 heures vélo de Braine-le-Comte se déroulant le 02 avril 2016.

A. GENERALITES

1. Le tournoi est organisé le samedi 02 avril 2016 à partir de 8h00 (premier match à 8h30) sur le terrain de l'institut Notre-Dame-de-Bonne-Espérance (rue des postes, 101) à Braine-le-Comte.
2. Chaque participant est seul responsable des dégâts corporels et/ou matériels qu'il s'occasionne ou qu'il provoque aux autres.
3. L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident, vol ou autres dommages encourus lors de cette organisation. L'inscription ne comprend pas d'assurance individuelle pour les joueurs.
4. Les réclamations éventuelles seront formulées au comité d'organisation par le capitaine d'équipe. Les décisions du comité seront sans appel.
5. L'inscription confirme la connaissance de ce règlement.

B. INSCRIPTIONS

1. Les équipes doivent s'inscrire sur le site internet. (www.24hveloblc.be/mini-foot-2016).
2. Le nombre d'équipes participantes étant limité, seules les premières équipes inscrites participeront. Une liste d'attente sera éventuellement constituée afin de pallier à tout désistement.
3. Les frais d'inscription sont de 50,00 € (10,00 € du montant sera rétribué à l'équipe sous forme de tickets boissons). Un acompte de 20,00 € sera à verser sur le compte **BE68 0634 5290 2634** avec pour communication : « *acompte tournoi mini-foot 24h 2016 + nom de l'équipe* ».

Cet acompte fera guise de signature et de confirmation. Le reste du paiement s'effectuera à l'arrivée de l'équipe le jour dit.

En cas de désistement l'acompte ne sera pas remboursé.

C. LE TERRAIN

1. Deux terrains seront implantés sur le terrain de l'INDBE (à l'arrière de l'école) et l'accès à ces terrains se fera par le passage latéral à droite de l'INDBE. **(Pas de possibilité de garer son véhicule car course de vélo, il faut se garer dans les rues avoisinantes).**
2. Les buts seront ceux utilisés pour les diabolins.
3. Des ballons seront fournis par l'organisation mais il est demandé à chaque équipe de venir avec son ballon (pas de semi-rebonds).
4. Les deux équipes devront être prêtes au bord du terrain 5 minutes avant le coup d'envoi de la rencontre.
5. **Afin d'aider les organisateurs, nous vous demandons de respecter la propreté du site. Des poubelles seront à disposition tout autour des terrains.**

D. LES EQUIPES

1. Sur le terrain, les équipes seront composées de 5 joueurs dont le gardien de but.
2. Les accompagnants et les remplaçants restent assis sur le banc en zone neutre.
3. Les changements volants sont autorisés. Le joueur remplaçant doit attendre la sortie du remplacé pour pénétrer sur le terrain. Une exclusion de 3 minutes sanctionnera les fautifs. Un joueur remplacé peut revenir au jeu.
4. Equipement :
 - Les chaussures à crampons aluminium sont interdites (multi-studs autorisé ou stables).
 - Les protèges tibias sont conseillés.
 - Chaque équipe doit posséder son propre jeu de maillots (des t-shirts de même couleur sont acceptés). Les maillots ne seront pas fournis par l'organisation.
 - Le gardien aura un maillot de couleur différente de celui des autres joueurs.
 - Les joueurs ne devront porter aucun objet dangereux (montre, gourmette, boucle d'oreille...)

E. VESTIAIRES

1. Les vestiaires sont des tentes communes à toutes les équipes et sont maintenus ouverts pendant toute la durée du tournoi. Il est donc conseillé de garder ses affaires près de soi.
2. Il n'y a pas de douches sur place.

F. TOURNOI

1. Les équipes seront présentes au terrain de l'INDBE dès 8h00 pour l'inscription et le bon déroulement du tournoi (sauf contre-indication de l'organisateur).
2. Le tournoi prendra fin vers 18h00 avec remise des prix.
3. Structure du tournoi :

Le déroulement du tournoi sera adapté selon le nombre d'équipes inscrites : 12 à 16 équipes.
De manière générale, le tournoi se déroule en deux phases. Première phase de poules qualificatives et seconde phase de poule ou phase finale à éliminations.
Un minimum de 5 matches est garanti à chaque équipe.

4. Arbitrage : Il sera demandé à chaque équipe d'arbitrer un minimum de 2 matches via un de ses joueurs. Sifflets fournis par l'organisation .

G. LOIS DU JEU

1. Sur coup d'envoi, un but ne peut être marqué directement.
2. Les corners et les touches sont joués au pied. Un but direct sur une touche n'est pas valable.
3. Lorsque le ballon sort en sortie de but, la remise en jeu est obligatoirement effectuée à la main à la limite de sa surface de réparation. Le ballon sera en jeu lorsqu'il aura été lancé à la main par le gardien au-delà de la surface. (pas de but marqué directement suite à un dégagement « raté » à la main par le gardien).
4. En cours de jeu, lorsque le gardien contrôle le ballon, il doit obligatoirement le remettre en jeu à la main depuis sa surface de réparation et pourra le jouer au pied hors de sa surface.
5. Lors d'une infraction du gardien aux points F3 et F4, le ballon lui est restitué et la remise en jeu recommencée.
6. En cours de jeu, lorsque le gardien contrôle le ballon des mains dans la surface, il peut après l'avoir lâché le reprendre.
7. Les tacles sont interdits et considérés comme faute grave.
8. Le hors-jeu n'existe pas.
9. Toutes les fautes sont sanctionnées d'un coup franc direct à l'endroit de la faute pour autant qu'elles soient situées à l'extérieur de la surface du gardien de but.
10. Toutes les fautes commises par un joueur dans sa propre surface sont sanctionnées par un penalty pour hands, tacle, violence ; par un coup franc indirect à l'endroit de la faute avec mur à 5 m ou sur la ligne de but pour les fautes bénignes. (bousculade, accrochage involontaire)
11. Lors de toutes les remises en jeu (coup d'envoi, touche, coup franc) l'adversaire se trouvera au moins à 5 m ou sur la ligne de but entre les montants.

6. FAUTES ET INCORRECTIONS

1. L'indiscipline est sanctionnée sur place à la volonté du règlement spécifique de l'épreuve.
2. Sont considérées comme fautes graves :
 - a. Conduite et attitude brutales ou violentes.
 - b. Le cas d'un joueur partant seul au but et qui est retenu ou déséquilibré de manière irrégulière ou qui est victime d'un croc en jambe par un adversaire.
 - c. Le cas d'un joueur détruisant volontairement une occasion nette de but en arrêtant le ballon de la main dans sa propre surface.
 - d. Ces fautes en plus de la sanction technique (coup franc ou penalty) seront sanctionnées d'une exclusion du fautif.
3. Toute infraction aux conditions de remplacement est sanctionnée de la même manière et la reprise du jeu est faite par un coup franc pour l'adversaire.
4. Lors d'exclusion, le remplacement est autorisé.
5. La récidive entraîne l'exclusion définitive du tournoi pour le joueur concerné.
6. Le comité d'organisation se réserve le droit d'avertissement puis d'exclusion de toute équipe dont l'attitude enfreint le-dit règlement ou ne serait pas en adéquation avec les valeurs du sport.

**L'engagement au tournoi implique la pleine connaissance et
l'acceptation du présent règlement.**

Pour toutes informations concernant le tournoi de mini-foot des 24h vélo de Braine-le-Comte, contactez :

Maxime Vande Ghinste
0470 28 42 83.
mvdeghin@gmail.com